Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Entretien des autoroutes: première année de collaboration intercantonale réussie

Bilan extrêmement positif pour la première année de collaboration entre les cantons de Fribourg, Vaud et Genève, dans le cadre de l'Unité territoriale II, en charge de l'exploitation de 301 km d'autoroutes. Les ressources mises en oeuvre ont notamment permis de faire face à un hiver très rigoureux. En termes financiers, l'exercice 2008 présente un bénéfice de 3 millions de francs sur un budget de plus de 30 millions.

Depuis l'entrée en vigueur, le 1er janvier 2008, de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT), la Confédération a la compétence exclusive en matière de construction, d'exploitation et d'entretien des routes nationales. Pour des raisons organisationnelles, l'Office fédéral des routes (OFROU) a cependant confié aux cantons l'entretien courant et une partie de l'entretien constructif. Regroupés au sein de l'Unité territoriale II instituée par l'OFROU (la Suisse en compte onze en tout), les cantons de Fribourg, Vaud et Genève ont choisi de mettre sur pied une structure intercantonale simple sous la forme d'un partenariat. Une convention a été signée à cet effet.

Lors d'une conférence de presse tenue à Lausanne, les conseillers d'Etat Georges Godel (FR) et François Marthaler (VD) ont présenté le bilan de la première année de collaboration intercantonale au sein de l'Unité territoriale II (UT II). Ils ont relevé le bon esprit d'équipe et les synergies qui se mettent en place par-dessus les frontières cantonales, qu'il s'agisse de ressources humaines (un collaborateur assume la responsabilité d'un centre d'entretien fribourgeois et du centre d'entretien de l'électromécanique vaudois), d'appels d'offres (nettoyage des tunnels, par exemple) ou de matériel (utilisation commune de machines spéciales, comptabilité analytique sur le même système informatique, etc.).

Pour les aspects financiers, un contrat de prestations d'un montant annuel de 33.651 millions de francs a été signé avec l'OFROU. L'exercice 2008 présente un bénéfice global de 3'043'400 francs. Ce bénéfice permet d'absorber des variations de charges imprévisibles, d'investir dans des équipements plus performants et de faire profiter la Confédération des gains de productivité. Le service hivernal est comptabilisé à part

afin de pouvoir tenir compte des conditions météorologiques effectives.

L'UT II compte 301 km d'autoroutes, exploités par quelque 200 collaborateurs regroupés en huit centres d'entretien et disposant d'un parc de 136 véhicules. Au cours de l'hiver dernier, le service de déneigement et salage a été assuré 24h/24. 9000 tonnes de sel ont été consommées.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 25 juin 2009

DINF, Laurent Tribolet, chef de la Division entretien du Service des routes, directeur opérationnel de l'UT II, 021 316 70 42